

Compte rendu n° 02

séance du Conseil Municipal du 07 septembre 2016

Le 07 septembre 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de Le Sappey, dûment convoqué 29 août 2016, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GAL, Maire.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 08

ETAIENT PRESENTS: Pierre GAL, Jean-Pierre BAILLARD, , Marie-Laure DESBIOLLES, Pascale VULIN, , Martine DUSONCHET, Jean-Paul COUTY, Alain BRUCHEZ, Jean-Michel JACQUES

ABSENTS ESCUSES: Laura VIRET, Lionel LERDUNG, Lionel VERNAY

Monsieur le Maire propose de rattacher et de retirer 1 délibération.

DELIBERATIONS

Les délibérations suivantes sont votées à l'unanimité :

⇒ **Mise à jour des tarifs des contrôles de l'assainissement non collectif**

La Commune est compétente en matière d'Assainissement Non Collectif et doit remplir les obligations faites aux communes pour contrôler les dispositifs d'Assainissement Non Collectif en application de l'arrêté du 6 mai 1996.

Au vu de l'actualisation des prix pratiqués par l'entreprise NICOT en charge du SPANC de la commune, il convient de revoir les tarifs de refacturation aux propriétaires, des contrôles dont ils ont fait l'objet.

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de la façon suivante :

- | | |
|---|-----------|
| - Contrôle des installations existantes avant-vente : | 150 € TTC |
| - Contrôle des installations nouvelles ou réhabilités : | |
| - avant travaux : | 200 € TTC |
| - après travaux : | 100 € TTC |
| - Contrôle des installations pour un CU : | 35 € TTC |

⇒ **Location de l'appartement « Chez Fauraz »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le logement Chez Fauraz sera mis en location à partir du 1er novembre 2016. Il rappelle que l'appartement est de type 3, de 83 m², avec 1 place couverte et 1 place non couverte et qu'il est situé au 2752, route de la Muraz.

Le Conseil Municipal décide de fixer le loyer à 950 euros. Les prestations suivantes ne sont pas comprises dans le loyer : l'eau, l'électricité et le chauffage. Le loyer pourra être révisé annuellement. Il est demandé également une caution de 950 €. L'entretien des espaces verts devra être assuré par le locataire.

Le conseil souhaite qu'une annonce paraisse dans l'APF et dans toutes les mairies de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

★ Rentrée des classes 2016 :

La rentrée s'est bien passée. Les travaux pour la nouvelle classe ainsi que la cours de récréation (grillage + portails) sont terminés. Les institutrices sont très contentes de la nouvelle organisation. Elles sont en attente des nouveaux ordinateurs qui seront répartis sur les deux classes.

Répartition des classes :

- GS/CP : 21 élèves (Le Sappey)
- CE1/CE2 : 21 élèves (Le Sappey)
- CM1/CM2 : 21 élèves (Vovray en Bornes)

★ Travaux RD15/RD6 « Chez Fauraz »

L'appel d'offre pour la mise en sécurité du carrefour de Chez Fauraz a été lancé. Les entreprises ont jusqu'au vendredi 09 septembre pour répondre. Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de donner l'analyse des offres et le suivi des travaux au bureau d'étude Profil étude. L'ouverture des plis est programmée au lundi 12 septembre 2016.

★ Travaux sur l'église

Le crépi est terminé. La zinguerie devrait être réalisée par l'entreprise « les petits bois » lundi 12 septembre 2016.

★ Commande

Monsieur le Maire propose que la mairie commande des autocollants à mettre sur les plaques d'immatriculations des voitures. Ils seront mis à disposition du public.

★ Animation du village

La commission animation du village programme divers animation :

- 1^{er} octobre 2016 : soirée karaoké + soupe à l'oignon
- 31 octobre 2016 : Après-midi halloween pour les enfants
- octobre 2016 (date à définir) : projection d'un film sur l'école d'autrefois
- 19 novembre 2016 : après-midi décoration de Noël pour les enfants
- 10 décembre 2016 : père Noël en calèche (à voir si l'animation peut se faire en même temps que la vente de sapins de Noël de l'APE)
- 04 mars 2017 . Loto
- mai 2017 (date à définir) : marché des créateurs et des producteurs

La Commission compte deux nouveaux membres :

- Morgan PELLET
- Laurence LEUILLIER

Fin à 21h30

